Envoyé en préfecture le 06/07/2026
Reçu en préfecture le 06/07/2026
Publié le
ID : 035-213501158-20260702-D28DPACT_JUI26-DE

DSJVAP - MCLG

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 JUIN 2026

28- SALON INTERNATIONAL DU PASTEL EN BRETAGNE - EDITION 2026

Rapporteuse : Mme GARNIER

Créé en 1999 à Bazouges-la-Pérouse, installé à FOUGERES depuis 2005, le Salon du Pastel est aujourd'hui l'un des événements les plus reconnus d'Europe pour cette discipline. Autrefois intitulé « Salon du Pastel en Bretagne », l'événement est organisé tous les deux ans et se nomme désormais « Salon International du Pastel en Bretagne ». Le siège social de l'association est domicilié à Fougères.

Le salon est programmé cette année du 8 au 23 août, et se déroulera comme d'habitude au Centre Culturel Juliette Drouet (26ème édition). Cette nouvelle édition mettra en lumière le travail du pastelliste français David Decobert. Les autres artistes sont en cours de sélection. En 2024, 280 œuvres ont été exposées, réalisées par 68 artistes (60 artistes français issus de 53 départements, et 8 artistes étrangers).

L'exposition sera visible du 8 au 23 août, tous les jours de 14h à 19h, le dimanche de 10h à 12h et de 14h à 19h. L'entrée est libre. L'association a évalué la fréquentation du salon 2024 à 5 400 visiteurs.

Pour cette édition 2026, l'association renouvelle sa demande d'accompagnement de la Ville de Fougères, à savoir :

- le prêt à titre gracieux de matériel (grilles, panneaux d'exposition, cimaises, plantes) ;

- une subvention d'un montant de 500 € au titre du Prix de la Ville de Fougères.

Avec l'avis favorable unanime de la Commission Culture Patrimoine Economie Touristique, réunie en séance le 2 juin 2026, il est proposé au Conseil Municipal de reconduire le soutien logistique et d'attribuer au titre du prix de la Ville de Fougères, une subvention d'un montant de 500€ à l'association Salon du Pastel.

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget primitif 2026 - Chapitre 65 - ligne 12003.

ADOPTE A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme,
En Mairie,
A Fougères,

Madame le Maire,

Le Maire

ALICE LEBRET

Signé électroniquement par : Alice LEBRET
Le 2026-07-01T16:05:38+02:00

La secrétaire de séance,

L'adjoint Délégué à la Culture, Patrimoine et économie touristique

AMELIE GARNIER

Signé électroniquement par : Amélie GARNIER
Le 2026-07-02T13:49:58+02:00

Signé électroniquement par : Amélie GARNIER Le 01/07/2026 16:05:38